

Plombier-Chauffagiste

Rome F1603

1 Le métier

Le métier : Plombier-Chauffagiste



©plombier - CRpaca

Ouvrier qualifié du second oeuvre, ce spécialiste met en place, répare et entretient des tuyauteries d'eau et de gaz ; des appareils de chauffage, de climatisation ou de ventilation (ventilation mécanique contrôlée, conduit d'évacuation des fumées) ainsi que des installations sanitaires (salle de bain, toilettes). Son habileté manuelle, son sens de la précision et de l'organisation, lui permettent de faire face, souvent de manière autonome, à une grande variété de situations.

Une large gamme d'interventions.

Travaux neufs ou de rénovation d'une maison, d'un édifice public, d'un immeuble de bureaux ou d'habitation, de locaux industriels ou commerciaux, le plombier-chauffagiste est amené à exercer dans des conditions et des lieux très divers. Ses domaines d'intervention (installations sanitaire, thermique, frigorifique ou climatique), les équipements installés (baignoire, chauffe-eau, chaudière collective ou individuelle, piscine, arrosage automatique, système de traitement domestique des eaux ou de protection incendie...) comme les matériaux employés (cuivre, inox ou matières plastiques) peuvent aussi être très variés.

De la lecture d'un plan à la mise en service des installations.

Dans un bâtiment neuf, ce professionnel est sollicité aux différentes étapes de la construction :

- Au début du chantier, il intervient après la réalisation du gros œuvre pour poser les arrivées et les évacuations d'eau, d'air, de gaz. Il travaille à partir des consignes de l'architecte. Il étudie l'emplacement des canalisations et des équipements. Il dessine le réseau à mettre en place, calcule les volumes et les débits et adapte les dimensions des tuyauteries (diamètre, longueur, épaisseur). Il les découpe, les cintre, les soude entre elles et les assemble aux dérivations. Il fixe les supports, perce murs et planchers qu'il rebouche par des petits travaux de maçonnerie.
- En cours de chantier, il met en place les appareils liés au bâti (équipements à encastrer dans le carrelage, par exemple) qu'il raccorde aux différents circuits.
- A la fin, il procède à l'agencement des accessoires complémentaires (évier, robinetterie) ainsi qu'aux derniers réglages. Il vérifie la parfaite étanchéité et le bon fonctionnement des installations.

Dans un bâtiment ancien, il assure l'entretien (maintenance préventive, mise en conformité) et parfois la remise en état (maintenance curative).

Travailler seul ou aux côtés d'autres professionnels.

Fuites d'eau, robinet usé, appareil vétuste, le plombier-chauffagiste effectue toutes sortes de réparations chez les particuliers. Mobile et disponible (déplacements réguliers intercommunaux voire départementaux), il réalise ces dépannages seul en toute autonomie et souvent en urgence. Dans le cadre d'un chantier de rénovation de plus grande ampleur ou d'une construction, il côtoie d'autres corps de métiers. Il travaille alors en équipe et de manière coordonnée avec d'autres professionnels du bâtiment : maçon, électricien, etc.

Connaissances techniques variées, rigueur et sens du service.

Plombier-chauffagiste, plombier-climaticien, plombier-zingueur, ce professionnel possède souvent plusieurs compétences qui lui permettent d'adapter ses prestations au cas par cas. Il sait utiliser des procédés et des énergies variés, des plus traditionnels aux plus récents : systèmes de chauffage et de production d'eau chaude combinés ou non, fuel, gaz, solaire, géothermie. Il a une bonne connaissance du calcul, du dessin (tracé, relevé de côtes). Il sait lire les schémas et les notices techniques et maîtrise les techniques de soudure. Avec la sophistication des équipements, des compétences en électricité basse ou haute tension et en électromécanique lui sont de plus en plus demandées.

Respectueux des normes et des règles de sécurité, le plombier-chauffagiste exerce avec méthode et précision. Il manie avec soin des appareils et outils souvent coûteux et fragiles. En rapport direct avec les clients, il possède des qualités relationnelles et commerciales. A l'écoute, il sait les conseiller et répondre à leurs demandes en tenant compte des différentes contraintes (énergétiques, financières, fonctionnelles, réglementaires). Il les fidélise en assurant un service après-vente ou la gestion de contrats d'entretien.

Une bonne santé physique.

La profession bénéficie des progrès réalisés dans le conditionnement des produits, dans l'allégement des matériaux, dans la sécurité des équipements ou des postures professionnelles. Toutefois, ce métier nécessite toujours de porter des charges importantes, des positions parfois inconfortables et l'usage de la force physique. Les problèmes de dos sont donc contre-indiqués pour pouvoir l'exercer. Il est aussi recommandé d'avoir une bonne vision des couleurs (pour les codes utilisés dans les installations électriques) et un bon odorat (pour les odeurs de gaz, par exemple).

Exercer principalement dans les PME du BTP.

Qu'elles soient généralistes ou spécialisées, les entreprises artisanales du bâtiment sont les principaux employeurs des plombiers-chauffagistes. Ils peuvent également créer leur entreprise et travailler pour leur propre compte. Les bureaux d'études, les collectivités locales, les entreprises chargées de la distribution de l'eau, du gaz et les commerces spécialisés peuvent aussi faire appel à leur savoir-faire.

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Commencer dans le métier en occupant un poste d'apprenti.

Dans le domaine du bâtiment, les employeurs recourent fréquemment à l'apprentissage. Pendant leur formation en alternance, les apprentis sont salariés de l'entreprise. En fonction des postes disponibles, un contrat de travail en tant qu'ouvrier d'exécution ou ouvrier professionnel peut leur être proposé après l'obtention du diplôme ou à l'issue d'une formation complémentaire.

Débiter par l'exécution de travaux simples.

Suivant l'ouvrage à réaliser et la dangerosité de l'énergie ou du fluide utilisé (électricité, eau, gaz, fuel), son travail sera entièrement ou partiellement supervisé par un supérieur hiérarchique. De même, l'utilisation des outils et la complexité des réalisations sera progressive : pose et raccordement d'un appareil isolé (un compteur-d'eau, par exemple); installation d'un ensemble d'équipements pour une installation individuelle (une salle de bains) puis, avec de l'expérience, installation ou maintenance d'équipements collectifs ou industriels.

Et demain ?

Départs à la retraite, évolution de la population régionale... favorables à la création d'emploi.

Dans ce métier, les départs en retraite vont provoquer des flux d'embauche réguliers dans les prochaines années. Au niveau national, 118 000 postes d'ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment dont font partie les plombiers-chauffagistes seraient globalement à pourvoir d'ici 2015.

D'autres facteurs devraient favoriser la croissance du secteur, la diversification des marchés et une augmentation des effectifs du second œuvre. Il s'agit en particulier de la poursuite de la construction des logements collectifs et des locaux d'activité industrielle ou commerciale, du volume grandissant de rénovation en PACA ou du déficit de logements publics sociaux à combler (volet inscrit dans le Plan de cohésion sociale).

Sophistication des équipements : amélioration des conditions de travail et évolution des compétences.

Les moyens matériels d'exécution des travaux ont été améliorés dans la plomberie. De nouveaux matériaux, plus légers et plus résistants, souvent prêts à poser (raccords PVC, tubes en polyéthylène réticulé...) et des logiciels de dessin rendent plus faciles et moins pénibles certaines tâches. Parallèlement, l'informatique et l'électronique se développent dans de nombreuses applications techniques telles que les systèmes automatisés de chauffage ou de traitement des eaux. Ces changements transforment le métier. Ces équipements de plus en plus performants nécessitent de savoir lire, voire établir des plans de plus en plus complexes. Ils imposent une plus grande technicité : des connaissances en électrotechnique ou électromécanique deviennent indispensables.

Un impact grandissant des normes et des activités de service.

Les règles thermiques (performance énergétique des bâtiments neufs ...) et acoustiques sont de plus en plus exigeantes, tout comme les attentes des clients en matière d'esthétique et de confort. Dans le domaine de la sécurité et de la prévention des risques professionnels, la réglementation se renforce également (échafaudages, amiante, équipements de protection individuels, gestes et postures). Les professionnels sont ainsi contraints d'élargir leurs champs de compétences à des dimensions relationnelles (approche commerciale, fidélisation de la clientèle) et organisationnelles (labels qualité, habilitation gaz ...).

Développement d'entreprises polyvalentes : vers une structuration de la filière ?

La maintenance des locaux semble se structurer au sein de grands établissements. Ils proposent à leur clients publics ou privés une gestion globale et rationalisée des bâtiments. Ils assurent des prestations multi-services et multi-techniques pour l'installation et l'entretien du second œuvre. Ce phénomène est notamment lié à la construction et à la rénovation de bâtiments collectifs ou privés de taille importante : immeubles de bureaux ou d'habitation, grandes administrations, centres commerciaux ou de loisirs. Il correspond aussi au développement des services aux entreprises et aux collectivités ainsi qu'à un positionnement des établissements de ce secteur sur ce type d'activités.

Intégrer les nouvelles techniques respectueuses de l'environnement.

Les équipements à haut rendement ou à énergie renouvelable se multiplient (pompes à chaleur, chaudières à condensation, à bois). Parallèlement, différents programmes d'action nationaux (Plan de cohésion sociale, Grenelle de l'environnement) ont fixé des objectifs chiffrés pour les entreprises du bâtiment. Leurs buts : lutter contre l'habitat « indigne » (privé entre autres de sanitaires, de salle d'eau privative et de chauffage), réhabiliter les logements anciens, intégrer et généraliser dans le neuf comme dans la rénovation les nouveaux matériaux de haute qualité environnementale. Ce métier se trouve désormais au cœur d'une approche globale qui vise à maîtriser les dépenses énergétiques, à promouvoir les énergies renouvelables (systèmes solaires, géothermiques, aérothermiques) et l'éco-construction. En PACA, le pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES) « Bâtiments méditerranéens durables » est dédié à cette activité innovante. Toutes les formations initiales des métiers du bâtiment devraient également s'enrichir de modules « performances énergétiques ».

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel.

Accéder à des niveaux de responsabilité plus élevés.

Après plusieurs années d'exercice, ce professionnel peut évoluer vers des postes d'encadrement en tant que chef d'équipe, chef de chantier puis conducteur de travaux. Il assure alors l'interface entre l'architecte ou le client et les ouvriers. Il encadre ces derniers, coordonne les différents corps de métier, organise leurs interventions et contrôle l'exécution des travaux. Cette évolution peut être plus ou moins rapide en fonction de la taille de l'entreprise et des motivations du professionnel. Il n'existe pas de formation initiale spécifique préparant à ces métiers. Toutefois les diplômes de niveau Bac Pro et BTS ou le suivi d'une formation continue peuvent faciliter l'accès à ces fonctions.

Devenir artisan, créer ou reprendre une entreprise.

Avec un bon sens de la gestion (établissement des devis, calcul des coûts, recherche de clients) et une expérience confirmée, ce professionnel peut créer ou reprendre une petite entreprise. Le Brevet de maîtrise (BM) plombier-sanitaire permet entre autres de se former aux fonctions de chef d'entreprise artisanale et de maître d'apprentissage. Cependant pour exercer à son compte, le coût du matériel est une contrainte à ne pas négliger.

Se spécialiser en cours d'emploi.

Qu'ils s'agissent d'une spécialisation dans une fonction de maintenance (par exemple, en tant que maintenicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques), un domaine technique particulier ou d'équipements spécifiques (chauffage, climatisation, piscine, systèmes solaires...), une formation en continue peut favoriser cette évolution. Ce sont notamment des titres professionnels (TP) de niveau bac ou des certificats de qualification professionnelle (CQP) tels que :

- le TP Technicien de maintenance en génie climatique,
- le TP Technicien d'intervention et de maintenance en conditionnement d'air,
- le TP Technicien de construction et de maintenance des piscines,
- le CQP Installateur mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques.

Evoluer vers des fonctions technico-commerciales ou de conseil.

Les préoccupations financières et environnementales sont au cœur de la gestion énergétique des collectivités et des ménages. Dans ce contexte, de nouvelles opportunités se créent pour les professionnels qui souhaitent acquérir ou développer une double compétence technique et relationnelle voire commerciale. Qu'il soit diagnostiqueur thermique, améliorateur de bâtiments, conseiller espace info-énergie ou agent de développement des énergies renouvelables, ce spécialiste en économie d'énergie est chargé de rechercher les meilleures solutions techniques et financières. Son objectif : diminuer les coûts et les émissions de gaz à effet de serre.

Technicien confirmé, il maîtrise tous les flux et participe à la conception ou à l'amélioration des installations. Bon communicant, il joue un rôle de médiation, informe et sensibilise les usagers. Fin négociateur, il sait convaincre les partenaires, les fournisseurs, les clients et évaluer les aspects économiques (aides publiques et crédits d'impôts, contrats et factures). Pour évoluer vers ces métiers, un Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques ou Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, puis un BTS fluides, énergies, environnements ou un DUT génie thermique et énergie peuvent convenir.

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

